

École
nationale
des
chartes

Rapport annuel
d'activité MMXV
Volume I



AVANT-PROPOS

« *C'est une école incroyablement ouverte.
[...] À l'étranger, l'École des chartes suscite
un très grand respect.* »

Racha Kirakosian, professeur à l'université
d'Harvard, *Le Journal des Arts*, 13 novembre 2015, p. 22.

Propos recueillis par Geneviève Gallot, inspectrice
générale des Affaires culturelles, ancienne directrice
de l'Institut national du patrimoine.

L'École a vécu en 2015 des événements qui ont engagé considérablement son histoire à court et moyen terme, sinon plus. Au 65, rue de Richelieu, où elle s'est installée au cours du dernier trimestre de l'année 2014, le collège professoral, l'administration de l'École, les élèves et les étudiants ont investi les bureaux, les salles de cours et les espaces communs qui leur ont été affectés. Marque de son ouverture vers le quartier, la Ville et le monde savant, un nombre de manifestations qui n'avait jamais été atteint par le passé y a été organisé : une trentaine de colloques, journées d'études, réunions de travail, sans compter les trois cycles de conférences, « Mardis de l'École des chartes », « Du rare à l'unique » et « Les grandes voix », qui ont rassemblé à l'École des centaines de personnes. Une journée portes ouvertes a été pour la première fois proposée au public, le 5 décembre 2015. Les médias (presse écrite et audiovisuelle) ont rendu compte du renouvellement des activités de l'École. Surtout, le président de la République, accompagné de plusieurs ministres et de hautes personnalités, s'est rendu sur place le 9 octobre 2015 pour inaugurer le bâtiment, dévoiler la plaque commémorative marquant l'événement, recevoir l'ouvrage paru le jour même sur l'histoire de l'École, *L'École des chartes et sa « Grande Guerre »*, et signer le livre d'or de l'événement.

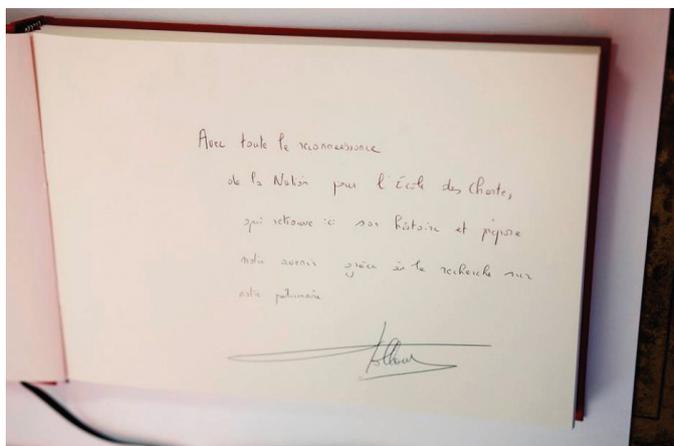
Dans le même temps se poursuivent les préparatifs du transfert de la bibliothèque depuis les trois sites de la Sorbonne, des Bernardins et du CTLES jusqu'au 12, rue des Petits-Champs. L'inventaire et la valorisation des collections ainsi que leur état sanitaire ont été effectués dans le même temps qu'a été conçu un plan de déménagement. Ces préparatifs devraient trouver leur concrétisation en 2016.

Parallèlement, l'environnement institutionnel a connu d'importantes modifications qui avaient été partiellement entreprises en 2014. La sortie de la Comue HéSam a été formellement entérinée par le conseil d'administration de l'École du 22 janvier 2015, puis par le conseil d'administration d'HéSam du 16 avril suivant. Le processus d'association à la fondation de coopération scientifique (Fcs) et à la Comue PSL Research University Paris, engagé par les décisions des conseils d'administration de la Fcs et de la Comue PSL du 16 octobre 2014, puis confirmé par le conseil d'administration de l'École du 22 janvier 2015, s'est traduit par la convention particulière d'association le 5 novembre 2015, puis par la publication du décret correspondant, le 18 janvier 2016 (n°2016-25). Il a été mis fin en conséquence à l'association de l'École à la Comue Sorbonne Universités.

Quant au volet spécifique du contrat d'établissement 2014-2018, échangé entre l'État et l'École, il a été voté par le conseil d'administration du 16 octobre 2015. Sa signature est attendue pour le début de l'année 2016.



1.



2.



3.

1. Le président de la République signe le livre d'or.
© Énc – cl. Myr Muratet

2. Dédicace du président de la République dans le livre d'or : « Avec toute la reconnaissance de la Nation pour l'École des chartes qui retrouve ici son histoire et prépare notre avenir grâce à la recherche sur notre patrimoine. »
© Énc – cl. Myr Muratet

3. Le président de la République avec le directeur de l'École, Jean-Michel Leniaud, et le président du conseil d'administration, Louis Gautier.
© Énc – cl. Myr Muratet

1. Les études

Sous l'angle de la scolarité des élèves fonctionnaires, dont la formation constitue la finalité première de l'École, on se félicite de l'excellent niveau des vingt élèves qui ont été recrutés par les deux concours d'entrée au cours de la session de juin 2015. Il faut voir dans ce résultat l'effet des travaux conduits en classes préparatoires, de l'attention du jury et aussi de la réorganisation des épreuves décidée en 2012 et appliquée dès 2013. Pour la deuxième année consécutive, un rapport imprimé des travaux du concours est mis à la disposition du public, en sus de la version électronique. Quant au jury chargé, sous la présidence de M^{me} Catherine Massip, musicologue et conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice du département de la Musique à la Bibliothèque nationale, d'apprécier les vingt-sept thèses présentées à l'issue de la scolarité, il a reconnu de son côté le haut niveau des travaux réalisés par les élèves. Il faut y voir un signe d'encouragement à poursuivre l'effort entrepris pour conduire au doctorat ceux d'entre eux qui souhaiteraient ainsi parachever leur scolarité. Enfin, la mise en place progressive de la réforme de la scolarité a vu l'organisation de stages de quatre mois en France pour les élèves de deuxième année (stages longs dans la spécialité) et de stages de deux mois (stages courts hors spécialité).

Côté encadrement professoral, deux chaires ont fait l'objet d'un renouvellement soumis à appel concurrentiel à candidature : « Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires médiévaux » et « Histoire du livre à l'époque moderne et bibliographie ». À cette occasion, une procédure nouvelle d'élection a été mise en place pour vérifier la qualité des titres et travaux et entendre les candidats ; elle a donné satisfaction. Les deux personnalités nommées par décret présidentiel ont chacune prononcé à la rentrée académique 2015-2016 leur cours inaugural devant un important public.

Du côté des études conduisant au master, la principale innovation a consisté en la mise en œuvre de la VAE pour le master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Les résultats s'avèrent encourageants : on a compté huit candidats, contre quatre l'année précédente.

On se félicite de la mise en œuvre d'un partenariat avec l'INET pour la formation des conservateurs territoriaux des bibliothèques ainsi que de l'organisation de deux modules d'une semaine consacrés d'une part à l'histoire des supports de l'écrit et de l'image, d'autre part à la gestion des fonds patrimoniaux en bibliothèque, mais aussi de l'organisation pour la première fois, en juin-juillet 2015, d'une école d'été consacrée à l'édition critique numérique, en relation avec l'université Paris-Sorbonne dans le cadre d'un programme financé par la Comue Sorbonne Universités.

2. La recherche

Outre les activités de recherche conduites par l'équipe d'accueil de l'École, le centre Jean-Mabillon, par les élèves et par les services de l'École, plusieurs nouveautés sont à signaler au titre de l'année 2015 car elles découlent pour la plupart du processus d'association à PSL Research University Paris. On a participé à des appels d'offres « Formation » de la Comue pour des actions mises en œuvre en 2015-2016 : réalisation d'un didacticiel numérique sur les brevets d'invention (URFIST) ; poursuite du programme de formation « E-Philologie », entrepris en 2014-2015 avec l'École pratique des hautes études (ÉPHÉ) et étendu à l'École normale supérieure (ÉNS) et à l'École des hautes études en sciences sociales (ÉHESS) ; participation au programme de formation prédoctoral « Doc-Soc », consacré au traitement des données de masse produites dans le cadre des grandes études sociologiques, avec l'ÉNS et l'université Paris-Dauphine. On a également pris part au cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CyPES) avec l'organisation de modules sur les méthodes quantitatives.

L'École a également répondu à l'appel d'offres « Recherche en sciences humaines et sociales » de PSL Research University Paris par le truchement du projet LAKME (Linguistically Annotated Corpora Using Machine Learning Techniques) porté par l'ÉNS et en association avec l'ÉPHÉ. Il s'agit de développer des méthodes d'annotation de corpus de textes en hébreu, en ancien français et dans les langues ouraliennes.

Enfin, une convention-cadre de recherche a été signée avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture ; entre autres actions, la collecte d'archives orales concernant André Chastel, conduite pour la deuxième année consécutive.

3. Relations internationales

Entre autres actions nouvelles, on doit citer les entreprises en rapport avec le Brésil : elles devraient permettre une expansion des travaux chartistes en direction de l'espace lusophone. Ainsi, une élève à titre étranger de nationalité brésilienne a été recrutée au titre du concours 2015. Deux doctorantes, également brésiliennes, ont été accueillies pour deux séjours de recherche. Une chercheuse postdoctorat fait l'objet d'une convention d'accueil. Un projet d'accord-cadre avec l'université de Brasília est en cours de négociation.

En direction de l'Allemagne, un accord de coopération a été signé avec l'Institut français d'histoire en Allemagne à Francfort.

Enfin, les liens avec la Russie ont été renouvelés, malgré les difficultés récurrentes qu'ils soulèvent, avec le partenariat qui lie l'École à l'Institut d'histoire et des archives de l'université des sciences humaines de Moscou.

4. Formation continue

Le renouvellement à la tête du service a permis la stabilisation des actions nouvelles entreprises l'année précédente : par exemple, la publication pour la deuxième année consécutive d'un catalogue de l'offre proposée par l'École ; la reconduction, pour la deuxième fois également, de la formation sur les actualités de l'archivage électronique et de l'e-administration pour la collectivité territoriale de Corse ; la participation, pour la deuxième fois encore, au Salon du patrimoine grâce à la mise à disposition à titre gracieux d'un espace par la Chambre nationale des experts en objets d'art.

Il a conduit aussi au lancement d'initiatives dont les fruits pourront être récoltés les années prochaines – en particulier la signature d'une convention de formation et d'organisation de conférences publiques avec les archives départementales des Hautes-Alpes : si l'expérience est concluante, il serait possible d'imaginer d'entreprendre sous le titre « L'École des chartes en région » des cycles de conférences en liaison avec les collectivités locales et en appui sur les institutions départementales ou municipales de conservation.

On espère aussi beaucoup d'un projet d'école d'été qui serait entrepris avec la Cité internationale universitaire de Paris et le Centre de recherche du château de Versailles. De même est à l'étude un dispositif e-learning en liaison avec l'URFIST.

Enfin, l'École a adhéré à l'association de la Formation continue à l'université (Fcu) et participé au Salon du travail et de la mobilité professionnelle. Elle s'est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles pour participer au dispositif du compte personnel de formation.

Il reste beaucoup à faire pour parvenir à un niveau intéressant de taxe professionnelle. Mais il faut signaler cette année la participation de la société Martin-Baker (groupe Safran).

5. Communication

Deux actions méritent particulièrement d'être signalées. D'une part, la mise en ligne du nouveau site Internet suite aux travaux préparatoires entrepris les années précédentes ainsi que les développements ponctuels destinés à en améliorer les fonctionnalités ; les statistiques de fréquentation sont particulièrement encourageantes et témoignent de l'intérêt porté à l'École par l'opinion publique. D'autre part, l'organisation du colloque scientifique « L'histoire en mutation : l'École nationale des chartes aujourd'hui et demain », tenu le 13 novembre 2015 au Palais de l'Institut, dans l'enceinte de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les conférences ont été suivies par un nombre très important d'auditeurs et ont fait l'objet d'une émission sur Canal Académie, où intervenaient, outre le directeur de l'École, MM. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Michel Pastoureau, président scientifique du colloque, directeur d'études à l'ÉPHÉ.

6. Bibliothèque

La principale mission de la bibliothèque, cette année encore, a consisté à préparer le déménagement en liaison avec le bureau Savoir Sphère, chargé d'en concevoir les différentes phases. En outre, l'équipement RFID des ouvrages a été conduit à son terme, de même que le dépoussiérage de l'ensemble des collections. Un nouveau dispositif de valorisation de la documentation électronique a été mis en place. La *Revue numismatique* est enfin mise en ligne sur la bibliothèque numérique Omeka. Ajoutons que l'acte de donation de la bibliothèque de Léon Pressouyre, ancien professeur à l'université Panthéon-Sorbonne, a été signé, et qu'une nouvelle campagne de restauration des reliures anciennes de la bibliothèque a été entreprise : les résultats en ont été présentés aux donateurs dans le bureau du directeur au 19, rue de la Sorbonne le 7 décembre 2015.

7. Publications

Le service publications de l'École a connu en 2015 des difficultés en personnel. Il a pu néanmoins maintenir un volant d'activités analogue à celui des années précédentes. Sept volumes ont été publiés, au nombre desquels figurent deux manuels d'ecdotique. Ceux-ci constituent les numéros un et deux d'une nouvelle collection, « Magister », qui rassemblera des manuels touchant les disciplines enseignées à l'École.

8. Comité des travaux historiques et scientifiques

Le CTHS a connu en 2015 de très graves difficultés financières en raison d'imprudences de gestion et d'impéritie dans la politique de publication qui ont affecté la valorisation des stocks d'ouvrages. Pour éviter de plus graves difficultés pour le budget de l'École, un premier plan de redressement a été voté, au vu des résultats du compte financier, dès la première décision budgétaire modificative 2015. Le président du CTHS a par la suite démissionné. Une mission d'audit a été confiée à un groupe de personnalités présidé par M. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sans en attendre les résultats, un deuxième plan de redressement a été voté dans le cadre du budget primitif 2016. Il est à souligner que le rapport annuel du CTHS n'est pas parvenu à l'École. Le présent document n'a donc pas pu faire état des activités de cet institut en 2015.

9. URFIST

Plusieurs initiatives ont facilité l'incorporation accrue de l'URFIST de Paris à l'École : d'abord, la convention d'affectation à l'École par France Domaine du bâtiment de la rue des Bernardins ; ensuite, la définition d'un nouveau logo, qui intégrera avec élégance la personnalité de l'URFIST

au graphisme de l'École ; enfin, le portage efficace assuré par l'École d'une demande intégrée de l'URFIST déposée auprès de PSL Research University Paris pour la réalisation d'un didacticiel numérique sur les brevets d'invention, avec pour résultat une aide financière de 70 000 euros.

10. Administration

Suite à la vacance pendant neuf mois du poste de directeur général des services, la tâche des services administratifs s'est trouvée gravement alourdie. Il faut considérer comme relevant de l'extraordinaire que, en dépit d'une telle diminution des moyens, le service ait pu fonctionner à peu près normalement, en particulier en matière de gestion financière, de ressources humaines et de ressources électroniques.

Ces difficultés sont intervenues au moment où le conseil d'administration a pris la décision (mars 2015) de modifier le circuit des dépenses du CTHS, alourdissant de ce fait le travail du service financier. C'est dans ce contexte qu'il a fallu concevoir un programme pluriannuel de rétablissement des comptes de l'Institut ; s'adapter au passage de l'exercice du contrôle budgétaire de l'École du ministère au rectorat (le ministère a décidé que le contrôle de légalité resterait à son niveau, de la même manière que pour l'ÉPHÉ et les ÉNS) ; préparer le budget 2016 en mode GBCP ; et enfin élaborer un plan de retour de retour à l'équilibre financier compromis par les résultats du CTHS.

Dans le domaine des ressources humaines, a été entreprise une démarche de fiabilisation des données enregistrées dans le SIRH : éditions de listes e-contrôle et pointages-contrôles croisés. À compter de la rentrée 2015, le contrôle comptable interne de la paie sur ressources propres a été mis en place. Cette décision a affecté le calendrier de travail du service, impliqué l'ajout de références réglementaires dans les documents liquidatifs édités et conduit à produire à l'agent comptable l'ensemble des pièces justificatives. Enfin, un travail important a été effectué pour ce qui concerne la gestion du RAFF, dont le suivi était peu ou mal assuré.

Au centre de ressources informatiques, une nouvelle messagerie a été mise en place ; de même, le nouveau domaine (www.enc-sorbonne.fr), un système d'échange de fichiers et une sécurisation accrue du cœur de réseau. Au standard téléphonique, un message d'accueil et un guide ont été installés. Le système de vidéoprojection de la salle Quicherat a été modifié. De nouveaux ordinateurs portables ont été mis à disposition des professeurs.

S'agissant enfin des ressources électroniques, deux nouveaux projets ont enrichi les éditions électroniques de l'École (base Élec) :

- *L'année 1437 dans la pratique de Pierre Christofle, notaire du Châtelet d'Orléans*, qui propose l'édition, sous forme d'images numérisées et transcrites, de l'ensemble des notes de ce notaire rédigées en une année ;
- *L'édition numérique des carnets de prison et de la correspondance privée d'Henri Delescluze à Belle-Île (1851-1853)*, mêlant éphémérides, comptabilité et essais littéraires.

En outre, une nouvelle version d'Esprit des livres, base consacrée aux catalogues de vente de livres à l'époque moderne et présentant désormais les manuscrits vendus, a été mise en ligne en mai 2015.

Un dernier projet, financé par le Labex CAP, sur la restauration de l'église Saint-Germain-des-Prés au XIX^e siècle, sera publié dès janvier 2016. Il propose la retranscription des correspondances et états de situation concernant la restauration de l'édifice et la commande des grands décors, ainsi que des liens vers les documents graphiques correspondants du fonds Albert Lenoir, dont la bibliothèque de l'INHA a assuré la numérisation.

L'importance du travail accompli en 2015, dont le détail est donné dans les pages qui suivent, a été rendue possible grâce à l'implication enthousiaste des équipes de l'École. Les conseils de l'École se sont particulièrement mobilisés cette année : sous la présidence de Louis Gautier, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois ; le conseil scientifique, quatre fois. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que le comité technique ont été convoqués quatre fois.

Jean-Michel Leniaud

Le directeur de l'École

SOMMAIRE DU VOLUME I

| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS | 3 |
| 1. L'INSTALLATION DE L'ÉCOLE | 13 |
| 1.1. L'inauguration du bâtiment, le vendredi 9 octobre 2015 | 13 |
| 1.2. L'École des chartes : hier, aujourd'hui, demain | 17 |
| 2. LES FORMATIONS | 25 |
| 2.1. Le diplôme d'archiviste paléographe | 25 |
| 2.2. Les diplômes de master | 28 |
| 2.3. La classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine | 29 |
| 2.4. Le doctorat | 30 |
| 2.5. Les autres programmes de formation | 30 |
| 2.6. La vie étudiante | 31 |
| 2.7. La formation continue | 32 |
| 3. LES RELATIONS INTERNATIONALES | 35 |
| 3.1. La mobilité des élèves et étudiants | 35 |
| 3.2. Les activités internationales des enseignants | 36 |
| 3.3. Les professeurs invités | 37 |
| 4. LA RECHERCHE | 39 |
| 4.1. Les programmes de recherche | 39 |
| 4.2. Les manifestations scientifiques | 40 |
| 5. ACTUALITÉS DES ÉDITIONS | 45 |
| 5.1. Les éditions de l'École | 45 |
| 5.2. Les éditions du Cths | 45 |
| 6. LA BIBLIOTHÈQUE | 47 |
| 6.1. Le chantier de la bibliothèque | 47 |
| 6.2. Les collections et la politique documentaire | 48 |
| 6.3. Les services aux lecteurs | 52 |



1. L'INSTALLATION DE L'ÉCOLE

Le premier anniversaire de l'installation de l'École au 65, rue de Richelieu a été l'occasion de célébrer ce moment historique par l'organisation de plusieurs temps forts.

1.1. L'INAUGURATION DU BÂTIMENT, LE VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

François Hollande, président de la République, a inauguré les nouveaux locaux de l'École. La cérémonie s'est tenue en salle Léopold-Delisle, réorganisée par les services de l'Élysée afin d'installer le podium pour le Président et de libérer un espace pour les journalistes, ainsi que dans le hall de l'École. Dans son discours, le Président a souligné que « l'École des chartes [est] un symbole de la construction de la France » (voir l'annexe 8.1.3.).

Près de trois cents personnes du monde académique, scientifique et institutionnel étaient présentes à cet événement. Outre la délégation officielle de l'Élysée, dans laquelle se trouvait Christophe Prochasson, conseiller éducation, enseignement supérieur et recherche, on notait la présence de plusieurs personnalités : François Weil, recteur de l'académie de Paris, Sophie Brocas, préfète, secrétaire générale de la préfecture de Paris, Patrick Bloche, président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, François Goulard, Jack Lang, Renaud Donnedieu de Vabres, anciens ministres, Jacques Boutault, maire du II^e arrondissement, Pierre Lellouche, député de Paris, Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, Philippe Béval, président du Centre des monuments nationaux, Philippe Barbat, directeur de l'Institut national du patrimoine, plusieurs académiciens, membres de l'Institut de France (Yves-Marie Bercé, Jean-Pierre Babelon, Philippe Contamine, Pierre Nora, André Vauchez...), de nombreuses personnalités comme Pierre Bergé, Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Coulhon, président de PSL Research University Paris, Édouard Husson, vice-président de PSL Research University Paris, Jean-Claude Waquet, président du Campus Condorcet, ainsi que de nombreux universitaires et représentants du monde académique ; Éric Tournier, conseiller auprès du cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, représentait la ministre ; Christophe Strassel, directeur du cabinet du secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, et Jean-Paul de Gaudemar, conseiller au cabinet, représentaient le secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour l'occasion, une plaque d'inauguration a été dévoilée par le Président, avant d'être placée dans le hall de l'École près du buste de Jules Quicherat, directeur de l'École de 1871 à 1882. Le livre d'or a été signé par le Président et les personnalités présentes, puis complété par les professeurs, élèves et personnels de l'établissement. Le président de la République est reparti avec l'avant-édition du livre *L'École des chartes et sa « Grande Guerre » : servir la nation par la politique et l'histoire* (voir la photographie 12). De plus, l'ensemble des vitrines du hall avaient été mises en situation avec les documents et objets historiques relatifs à la vie de l'École (remises de la croix de guerre et de la croix de la Légion d'honneur).



4. Arrivée de François Hollande, président de la République.
© Énc – cl. Myr Muratet

5. Le président de la République accueilli par les professeurs de l'École.
© Présidence de la République

6. Le président de la République accueilli par les professeurs de l'École.
© Présidence de la République



7.



8.



9.

7. Le président de la République.
© Énc – cl. Myr Muratet

8. De gauche à droite, Sophie Brocas, préfète de Paris, Louis Gautier, président du conseil d'administration de l'École, François Weil, recteur de l'Académie de Paris, Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École, Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.
© Énc – cl. Myr Muratet

9. Le président de la République signe le livre d'or de l'inauguration.
© Présidence de la République



10.



11.

10. De gauche à droite, Xavier Greffe, François Ploton-Nicollet, Pascal Ory, Jean-Claude Waquet et Thierry Coulhon.
© Énc – cl. Myr Muratet

11. Élèves, professeurs, personnel de l'École et personnalités extérieures ont assisté à la table ronde.
© Énc – cl. Myr Muratet

Avant l'arrivée du Président, une table ronde, « L'École nationale des chartes au XXI^e siècle », avait été organisée en salle Jules-Quicherat (voir illustration 14 et 15). Cette table était animée par M. Pascal Ory, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec la participation de Thierry Coulhon, président de PSL Research University Paris, Xavier Greffe, professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ancien recteur d'académie, François Ploton-Nicollet, professeur à l'École des chartes, et Jean-Claude Waquet, président de l'ÉPCS Campus Condorcet-Aubervilliers.

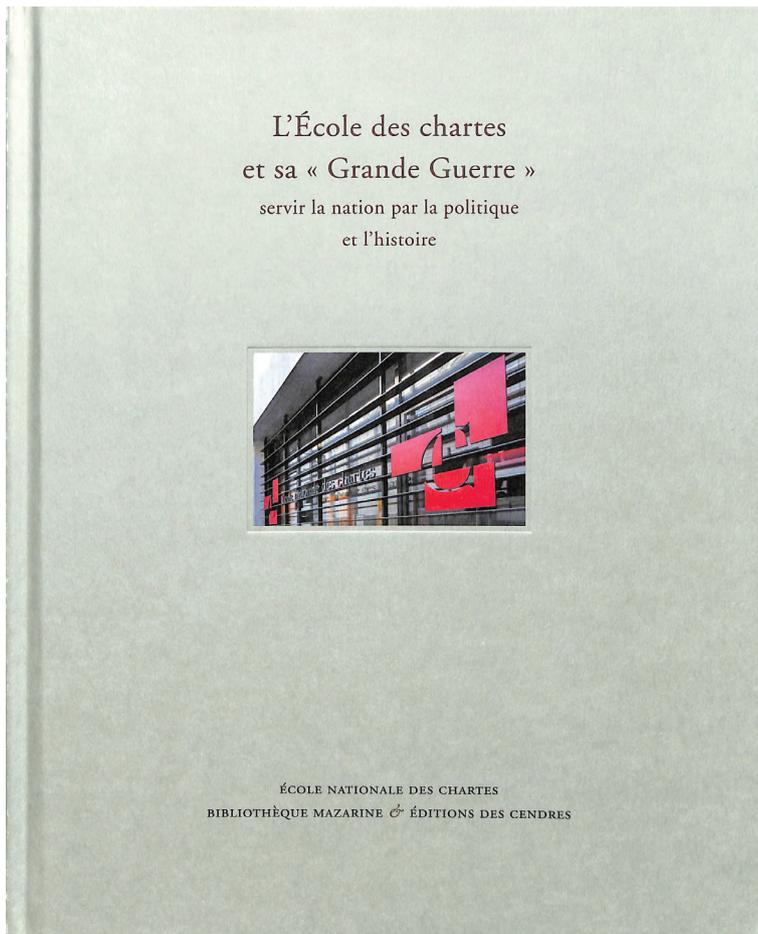
1.2. L'ÉCOLE DES CHARTES : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Dans le cadre de la commémoration nationale de la Grande Guerre, l'École tenait à saluer les cinquante et un chartistes morts pour la France. À cela s'ajoutait l'actualité propre à l'établissement : la traversée de l'École, de la Sorbonne à la rive droite, et l'approche du bicentenaire de la fondation de l'établissement. Ces temps forts pour l'École ont été l'occasion de se tourner sur son histoire. Le directeur a réuni un comité de travail composé de douze membres : Marie-Paule Arnauld † (société de l'École), Jean-Charles Bédague (société de l'École), Gilles Désiré dit Gosset (Archives de France), Sandrine Heiser (Archives de France), Bertrand Joly (université de Nantes), Élisabeth Parinet (École des chartes), Anne Pasquignon (Bibliothèque nationale de France), Michel Pastoureau (ÉPHÉ), Yann Potin (Archives nationales), Yann Sordet (bibliothèque Mazarine), Alice Thomine-Berrada (musée d'Orsay) et Laurent Veysseyre (ministère de la Défense). Sous la présidence de Michel Pastoureau, ce comité a été chargé de l'organisation scientifique de deux événements, l'un rétrospectif (la publication d'un ouvrage), l'autre prospectif (le colloque international).

1.2.1. LA PUBLICATION D'UN OUVRAGE INÉDIT SUR L'ÉCOLE

Coordonné par le comité scientifique, sous la présidence de Michel Pastoureau, l'ouvrage *L'École des chartes et sa « Grande Guerre » : servir la nation par la politique et l'histoire* rassemble des recherches pour la plupart inédites sur la figure du « chartiste » et l'histoire de l'École. Les titres des articles en sont les suivants :

- « Paul Marais, un chartiste à la Mazarine à l'été 1914 », par Yann Sordet, directeur de la bibliothèque Mazarine ;
- « L'érudition, auxiliaire de la philosophie, selon Gérando », par Yves-Marie Bercé, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École des chartes ;
- « Avec ou sans les chartistes ? De l'École nationale d'administration de 1848 à l'École libre des sciences politiques », par Yann Potin, chargé d'études documentaires aux Archives nationales ;
- « De quelques chartistes dissidents », par Jean-Daniel Pariset, conservateur général du patrimoine ;
- « L'École des chartes et la guerre de 1914-1918 », par Bertrand Joly, ancien conservateur d'archives, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes ;



12.



13.

12. Couverture de l'ouvrage, 232 p.
© Énc

13. Le président de la République reçoit l'ouvrage lors de l'inauguration.
© Énc – cl. Myr Muratet

- « 1918, et après ? Chartistes et archivistes au temps du bilan », par Isabelle Chave, conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales, responsable du département de l'Exécutif et du Législatif ;
- « Les chartistes et la Résistance », par Violaine Challéat-Fonck, conservateur du patrimoine aux Archives nationales, département de la Justice et de l'Intérieur ;
- « “Combiner les cours de l'École des chartes avec ceux de l'École de droit s'ils le désiraient”. Les chartistes et le droit jusqu'au lendemain de la Grande Guerre », par Patrick Arabeyre, professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École nationale des chartes ;
- « “Neuf, intéressant et fécond”. Le cours d'histoire de l'art à l'École des chartes : une discipline en quête d'outils pédagogiques », par Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'École nationale des chartes, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- « 1968 : les sciences historiques et l'École des chartes », par Agnès Callu, conservateur du patrimoine au musée des Arts décoratifs, chercheur associé permanent au CNRS (Institut d'histoire du temps présent) ;
- « Les chartistes et la lecture publique, première génération », par Martine Poulain, conservateur général des bibliothèques, chercheur ;
- « L'École des chartes et la formation des élites (xix^e siècle) », par Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École nationale des chartes, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ;
- « Le “local” de l'École des chartes ou la lente et difficile conquête de l'autonomie », par Christian Hottin, conservateur en chef du patrimoine, direction générale des patrimoines ;
- « Du bon usage de son savoir ? À propos de quelques chartistes libraires, éditeurs ou experts en antiquités (1869-1965) », par Ariane Adeline, archiviste paléographe, libraire ;
- « Bohèmes chartistes à l'époque romantique », par Michel Pastoureau, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Fruit d'un travail collectif entre l'École des chartes, les Éditions des Cendres et les quinze auteurs, l'ouvrage a été imprimé en septembre 2015. Il a été remis au président de la République et aux invités d'honneur le 9 octobre 2015, jour de l'inauguration officielle du bâtiment.

1.2.2. LE COLLOQUE INTERNATIONAL

L'École a organisé un colloque international, « L'histoire en mutation : l'École nationale des chartes aujourd'hui et demain », à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au palais de l'Institut de France, le 13 novembre 2015. Il était placé sous le haut patronage de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et de Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Quelle place l'École des chartes a-t-elle tenue, depuis ce dernier demi-siècle, dans le développement des méthodes historiographiques et de la recherche ? Tel a été l'objet de ce colloque : il y a été question du statut des sciences qui font l'interface entre le document et l'histoire, autrefois dites « auxiliaires », désormais *Grundwissenschaften*, mais aussi des nouvelles façons de concevoir les travaux d'ecdotique et la philologie, et des sources nouvelles qu'exploite l'historien, tels l'image, les médias contemporains et les sources numériques. Ce bilan vaut aussi programme d'action, non seulement pour les chercheurs, mais également pour les conservateurs appelés à rassembler et à préparer l'exploitation des sources (voir le programme ci-contre et les photographies 15, 16 et 17).

Les actes du colloque paraîtront en 2016 dans la collection « Actes de colloque » de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« L'HISTOIRE EN MUTATION : L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE



14. La grande salle des séances de l'Institut.
© Enc – cl. Didier Plow

9 h : Accueil.

9 h 30 : Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : allocution d'accueil ;

9 h 45 : Mot d'accueil de Louis Gautier, président du conseil d'administration et introduction de Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École nationale des chartes ;

10 h : Werner Paravicini, associé étranger de l'Académie : « De la science auxiliaire à la science fondamentale » ;

10 h 20 : Lino Leonardi, directeur du CNR Istituto Opera del Vocabolario Italiano : « L'ecdotique : histoire et tradition, présence du texte » ;

10 h 40 : Pause ;

11 h 20 : Jean Wirth, professeur honoraire à l'université de Genève : « L'image, source historique » ;

11 h 40 : Anita Guerreau-Jalabert, directeur de recherche au CNRS (IRHT), ancien directeur de l'École de chartes : « Les chartistes et les sciences sociales » ;

12 h : Débat ;

15 h 30 : Séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sous la présidence de Robert Martin, président de l'Académie :

– Robert Martin, président de l'Académie : « L'histoire de la langue » ;

– Pascal Ory, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous le patronage d'Yves-Marie Bercé, membre de l'Académie : « Du livre aux médias contemporains » ;

– Anne-Marie Turcan-Verkerk, directeur d'études à l'ÉPHÉ, section des sciences historiques et philologiques, sous le patronage de François Dolbeau, membre de l'Académie : « Enjeux pour l'historien de demain : l'exploitation des sources numériques » ;

– Michel Pastoureau, correspondant de l'Académie et président scientifique du colloque : conclusion.



15.



16.



17.

15. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École des chartes, Louis Gautier, président du conseil d'administration de l'École, et Robert Martin, président de l'Académie.

© Énc – cl. Didier Plowy

16. De gauche à droite : Michel Pastoureau, correspondant de l'Académie, Anne-Marie Turcan-Verkerk, directeur d'études à l'ÉPHÉ, Pascal Ory, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Robert Martin, président de l'Académie, Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École des chartes, et Michel Bur, vice-président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

© Énc – cl. Didier Plowy

17. De gauche à droite : Jean Wirth, professeur honoraire à l'université de Genève, Anita Guerreau-Jalabert, directeur de recherche au CNRS (IRHT), ancien directeur de l'École des chartes, Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École, Lino Leonardi, directeur du CNR Istituto Opera del Vocabolario Italiano, Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Werner Paravicini, associé étranger de l'Académie, Robert Martin, président de l'Académie, et Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

© Énc – cl. Didier Plowy



2. LES FORMATIONS

2.1. LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

2.1.1. LE CONCOURS D'ENTRÉE ET LA SÉLECTION INTERNATIONALE

L'accès au diplôme d'archiviste paléographe intervient par le biais du concours d'entrée et de la sélection internationale.

L'arrêté ministériel du 22 avril 2015 a ouvert vingt postes de fonctionnaires stagiaires au concours, en les répartissant comme suit :

- concours d'entrée en première année : 19 postes, à savoir 12 postes en section A et 7 postes en section B ;
- concours d'entrée en deuxième année : 1 poste.

238 candidats se sont inscrits au concours d'entrée, à savoir 223 en première année et 15 en deuxième année. Ces chiffres sont comparables à ceux de l'année précédente (241 candidats, soit 224 en première année et 17 en deuxième année). Les candidats ayant pris part au concours étaient 217 en 2015 (contre 216 en 2014, 266 en 2013 et 227 en 2012). 46 candidats ont été déclarés admissibles au concours d'entrée en première année (24 en section A et 22 en section B) et 5 ont été entendus à l'oral du concours d'entrée en deuxième année.

On compte parmi les lauréats treize femmes et sept hommes. Près d'un lauréat du concours d'entrée en première année sur deux (47 %) était boursier l'année précédant le concours. Les bacheliers littéraires et scientifiques ont fait jeu égal (42 % des lauréats pour chacune des deux séries), devant les titulaires du baccalauréat économique et social (16 %).

Le rapport du jury sur le concours d'entrée 2015 est consultable sur le site Internet de l'École (voir l'annexe 8.2.1).

Par ailleurs, une ressortissante brésilienne a été retenue à l'issue de la procédure de sélection internationale. Elle a intégré la première année du diplôme d'archiviste paléographe en tant qu'élève à titre étranger.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES, LE 5 DÉCEMBRE 2015

De 10 h à 17 h 30, rencontre avec des enseignants et des étudiants sur les formations de l'École : diplôme d'archiviste paléographe et concours d'entrée, master « Technologies numériques appliquées à l'histoire », doctorat.

Conférences

13 h 30 - 14 h : « Le métier de conservateur des bibliothèques »

Isabelle Le Masne de Chermont, directrice du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale de France ;

14 h 30 - 15 h : « Le métier de conservateur d'archives »

Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice du Minutier central des notaires de Paris aux Archives nationales ;

15 h 30 - 16 h : « Le métier de conservateur de musée »

Olivier Gabet, directeur du musée des Arts décoratifs ;

16 h 30 - 17 h : « Le latin, l'histoire moderne et l'Europe »

Françoise Waquet, directrice de recherche au CNRS.

Pour la première fois, l'École a organisé une journée portes ouvertes, le 5 décembre 2015, destinée aux lycéens, aux étudiants, à leurs parents et au grand public. Ont été présentés les métiers auxquels l'École prépare et les diplômes qu'elle délivre : diplôme d'archiviste paléographe, master, doctorat. Des rencontres avec des élèves et des étudiants ont permis de répondre aux questions sur le concours d'entrée, sur la préparation de ses épreuves et sur les différents cursus (voir le programme ci-contre).

2.1.2. LA SCOLARITÉ

Comme en 2014-2015, soixante-deux élèves (dont deux élèves à titre étranger) suivent la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe lors de l'année universitaire 2015-2016.

L'année 2015 a été consacrée notamment à la poursuite de la mise en place de la réforme qui vise à étaler la scolarité sur l'intégralité des trois ans et neuf mois rémunérés. Le conseil scientifique a adopté, lors de sa séance du 3 juillet 2015, le programme d'enseignement 2015-2016, comprenant notamment une nouvelle organisation de la troisième année en deux semestres d'enseignement regroupés sur les six premières semaines de chaque semestre. Cette organisation permet aux élèves de se consacrer pleinement à leur programme de recherche, dans la perspective d'une soutenance d'un mémoire de master 2 en fin d'année universitaire.

La réforme de la scolarité a considérablement amplifié le temps de stage en 2015. Les élèves de deuxième année peuvent désormais découvrir de façon approfondie un métier et son environnement administratif pendant quatre mois et un métier différent pendant un mois. Le bilan dressé par les élèves est très majoritairement positif, à l'unisson des notes de stage et des commentaires élogieux des maîtres de stage. Vingt-quatre stages de quatre mois dans la spécialité en France ont ainsi été organisés au cours de l'hiver 2015 pour les élèves de deuxième année, suivis de dix-huit stages d'un mois hors de la spécialité (voir la liste des institutions d'accueil en annexe 8.2.2.). Six élèves ont en effet choisi de positionner leur stage hors spécialité lors de la troisième année de la scolarité. Les élèves de troisième année ont réalisé un stage d'un mois à l'étranger (voir la partie 3.1.2. du présent rapport).

Par ailleurs, l'École a envoyé les élèves et étudiants de première année en visite, durant une semaine au mois de mai 2015, dans une grande ville en région pour y rencontrer des responsables des services culturels : directions régionales des affaires culturelles, services d'archives, bibliothèques, musées, services territoriaux chargés de l'inventaire et du patrimoine (voir la liste des institutions visitées en annexe 8.2.3.). Vingt-neuf élèves et étudiants ont ainsi participé à cette semaine de découverte. L'École a aussi organisé des stages pour sept élèves archivistes paléographes de quatrième année ayant échoué une première fois à un concours de recrutement (un stage de quatre mois dans un type d'établissement de conservation correspondant au concours préparé par l'élève et un stage de deux mois dans un autre type d'établissement) et cinq stages facultatifs pour les élèves de première année.

Les thèses d'École ont été soutenues en février 2015 devant un jury présidé par M^{me} Catherine Massip, directrice d'études émérite à l'École pratique des hautes études, conservatrice générale honoraire des bibliothèques (voir le rapport de M^{me} Massip en annexe 8.2.4.). Leur liste figure en annexe 8.2.5. ; leurs résumés peuvent être consultés sur le site Internet de l'École (<http://theses.enc.sorbonne.fr/>) ou dans le volume imprimé des positions de thèses.

Lors de sa séance du 13 février 2015, le conseil scientifique a décerné *ex æquo* le prix Auguste-Molinier, qui récompense la meilleure thèse de la promotion, à M^{me} Aude Buffenoir pour sa thèse *Une science naturelle de Dieu ? Édition de la Theologia naturalis de Nicolas Bonet († 1343). Histoire et enjeux de la théologie naturelle en sa première figure*, ainsi qu'à M^{me} Élodie Vaysse pour sa thèse *Les Elle « Ferdinand », la peinture en héritage. Un atelier parisien au Grand Siècle*

(1601-1717). M^{me} Élodie Vaysse a aussi obtenu le prix Lasalle-Serbat, qui récompense la meilleure thèse en histoire de l'art. Ces deux thèses ont été signalées à l'attention de la ministre chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que celles de M^{mes} et MM. Sylvain Chevauché, Flora Delalande, Anne-Flora Jolly, Thomas Morel et Xavier Prévost.

Les vingt-sept lauréats ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 20 mars 2015.

2.1.3. LES DÉBOUCHÉS

Les résultats des concours présentés par les élèves de la promotion sortante ou par des diplômés de promotions antérieures sont les suivants : au 1^{er} janvier 2016, neuf chartistes ont intégré l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ÉNSSIB) ; huit de leurs camarades ont été reçus au concours de conservateur du patrimoine : cinq dans la spécialité « Archives » et trois dans la spécialité « Monuments historiques, Inventaire ».

2.2. LES DIPLÔMES DE MASTER

2.2.1. LA SPÉCIALITÉ « TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE »

La spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » poursuit, sur deux années, un double objectif qui justifie sa qualité de master recherche et professionnel :

- former des diplômés qui seront recrutés par des institutions patrimoniales ou des laboratoires de recherche dans des services dédiés à la diffusion Internet de contenus patrimoniaux ou par des sociétés de services qui développent des produits ou des prestations informatiques pour ces organismes ;
- proposer à ceux qui veulent poursuivre leur parcours en doctorat une formation méthodologique qui fait une part très large aux technologies numériques dans l'élaboration de leur recherche.

Douze étudiants ont suivi la première année du master en 2014-2015. Parmi eux, onze poursuivent leur parcours en seconde année et un étudiant a été autorisé à redoubler. À la rentrée 2015, dix-neuf étudiants sont inscrits en première année du master, dont deux étudiantes étrangères (une espagnole et une italienne) et une étudiante en formation continue.

À la rentrée 2014, la deuxième année du master accueillait vingt-trois étudiants : quinze issus de la première année en 2013-2014, six venant d'un autre établissement et deux relevant de la formation continue. Quatre étaient étrangers : deux étudiantes russes, une étudiante néerlandaise et un étudiant belge. On trouvera en annexe 8.2.6. la liste des mémoires ou travaux soutenus à l'École. Tous les étudiants, sauf un autorisé à redoubler, ont été diplômés. Par ailleurs, deux personnes ont obtenu, au titre de l'année 2014-2015, le master dans le cadre de la VAE.

À la rentrée 2015, vingt-trois étudiants sont inscrits en deuxième année du master : onze sont issus de la première année, un étudiant redouble, six viennent d'autres établissements et cinq suivent l'année en formation continue. Quatre étudiants sont étrangers (deux Italiens, une Russe et une Américaine).

Vingt étudiants de deuxième année du master ont choisi de faire un stage de trois à quatre mois dans le cadre du second semestre et huit stages facultatifs ont été organisés pour des étudiants de première année.

Le bilan du master en termes d'insertion professionnelle demeure particulièrement positif : sur les vingt et un étudiants diplômés en 2014, vingt sont actuellement en situation d'emploi (cinq en CDI ou fonctionnaires titulaires, quatorze en CDD et un auto-entrepreneur), alors qu'un diplômé a choisi de ne pas entrer dans la vie active. Deux diplômés poursuivent leurs études en doctorat : l'un à l'École pratique des hautes études et l'autre à l'université Lyon 3.

2.2.2. LA SPÉCIALITÉ « CONCEPTEUR AUDIOVISUEL »

La spécialité de master 2 professionnel « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science », cohabilitée avec l'ÉNS de Cachan et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), vise principalement à former des concepteurs et des réalisateurs de documentaires dans l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio, web) ainsi que des responsables éditoriaux de sites multimédia intervenant dans les médias et dans l'édition. L'École assume plus particulièrement les cours liés à la recherche documentaire et à l'architecture des sites web. Elle partage par ailleurs avec l'INA l'hébergement des autres cours.

Dix étudiants ont été recrutés pour l'année 2015-2016.

2.2.3. LA SPÉCIALITÉ « ÉTUDES MÉDIÉVALES »

La spécialité de master recherche « Études médiévales », portée par l'université Paris-Sorbonne, réunit les principaux établissements universitaires parisiens œuvrant dans le champ des textes littéraires français du Moyen Âge : les universités Paris-Sorbonne et Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, l'ÉNS et l'École des chartes. L'École y contribue par des enseignements existant dans le diplôme d'archiviste paléographe en ancien français, latin médiéval et paléographie médiévale.

À la rentrée 2015, huit étudiants se sont inscrits en première année de master et onze étudiants de deuxième année de master suivent des cours à l'École.

2.3. LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE AU CONCOURS DE CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

Depuis la rentrée 2010, l'École participe à la classe préparatoire intégrée (CPI) au concours de conservateur du patrimoine, créée par l'Institut national du patrimoine, avec le concours de l'École du Louvre et de la Fondation Culture et Diversité. Sous la coordination de M^{me} Christine Nougaret, l'École accueille les élèves qui préparent les épreuves de la spécialité « Archives ».

Un ancien élève de la CPI, par ailleurs étudiant en deuxième année de master à l'École, a réussi le concours de conservateur du patrimoine, dans la spécialité « Archives », en décembre 2015. Le précédent succès remontait à 2013.

À la rentrée 2015-2016, trois élèves de la CPI préparent à l'École des chartes le concours de conservateur du patrimoine dans la spécialité « Archives ».

2.4. LE DOCTORAT

L'École exerce sa capacité doctorale depuis la rentrée 2010 dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes. Depuis l'été 2014, il s'agit de l'ED 188 d'histoire moderne et contemporaine avec l'université de Paris 4 Sorbonne et de l'ED 472 de l'École pratique des hautes études. Les directeurs d'études en poste à l'École se partagent entre les deux écoles doctorales.

Au titre de l'année 2015-2016, dix-huit étudiants, dont cinq étrangers, sont inscrits en doctorat : treize sont rattachés à l'ED 188 et cinq à l'ED 472 (voir la liste des thèses de doctorat en préparation en annexe 8.2.7.). Cinq d'entre eux sont archivistes paléographes et cinq sont titulaires du master de l'École. La répartition par année d'inscription est la suivante :

| ANNÉE D'INSCRIPTION | NOMBRE DE DOCTORANTS |
|---------------------|----------------------|
| Sixième année | 1 |
| Cinquième année | 3 |
| Quatrième année | 2 |
| Troisième année | 3 |
| Deuxième année | 5 |
| Première année | 4 |

Plusieurs cotutelles sont à signaler, avec l'université libre de Bruxelles, l'université de Montréal et l'université d'Udine, ainsi que deux codirections avec l'université de Paris-Nanterre et l'ÉPHÉ.

La Comue PSL Research University Paris a accordé un contrat doctoral à compter de l'année 2015-2016, qui s'ajoute aux trois contrats doctoraux dont disposait l'École en 2014-2015. Les autres doctorants exercent une activité salariée.

Deux soutenances ont eu lieu au cours de l'année universitaire (voir annexe 8.2.7.).

2.5. LES AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION

Au cours de l'année 2015, l'École a participé à plusieurs programmes de formation, en collaboration avec d'autres établissements.

Dans le cadre d'un partenariat pluriannuel avec le Centre national de la fonction publique territoriale (Institut national d'études territoriales, à Strasbourg), l'École a réalisé un module de formation de deux semaines dédié au patrimoine en bibliothèque. Destiné aux élèves conservateurs territoriaux des bibliothèques, ce module a porté sur l'histoire des supports de l'écrit et de l'image (mars 2015) et sur la gestion des collections patrimoniales en bibliothèque (octobre 2015).

Avec le soutien financier de la Comue Sorbonne Universités, l'École des chartes et l'université Paris-Sorbonne ont organisé l'école d'été « Digital Humanities Summer School at the Sorbonne Universités. Édition scientifique de textes en langues latine et française du Moyen Âge à l'époque contemporaine », qui a accueilli plus de soixante étudiants du 29 juin au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, l'entrée de l'École dans la Comue Paris Sciences et Lettres s'est traduite par plusieurs actions de formation à compter de l'année 2015-2016 :

- l'établissement a conçu un module d'enseignement sur les méthodes quantitatives pour le premier cycle universitaire de PSL Research University Paris, le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CyPES) ;

- il poursuit le programme « E-Philologie », débuté avec l'ÉPHÉ en 2014-2015 et étendu à l'ÉNS de Paris et à l'ÉHÉSS à la rentrée 2015. Sous la forme de conférences et de cours, ce programme de PSL Research University Paris envisage les nouvelles potentialités offertes dans l'analyse des textes anciens par les formats d'édition électronique (TEI notamment) et les outils numériques. Il aborde des thèmes tels que la représentation de la variance, la généalogie textuelle et la stemmatologie, l'analyse lexicométrique, les calculs de datation ou de localisation des textes, l'attribution, l'étude des sources manuscrites ou des systèmes graphiques ;
- l'École contribue, aux côtés de l'ÉNS de Paris et de l'université Paris-Dauphine, au programme de formation prédoctorale « Doc-Soc » de PSL Research University Paris, consacré au traitement des données de masse produites dans le cadre des grandes enquêtes sociologiques.

2.6. LA VIE ÉTUDIANTE

La commission « Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes » s'est réunie le 11 mars 2015. Elle a validé l'attribution par l'École d'une subvention de 2 600 euros au bureau des élèves en vue de l'organisation du Bal des chartes et du week-end d'intégration. L'attribution de cette subvention a ensuite fait l'objet d'une délibération favorable du conseil d'administration.

Par ailleurs, l'établissement a renouvelé en 2015 une convention avec l'association Paris Ateliers pour l'organisation d'un atelier théâtre, ouvert aux élèves et aux étudiants et animé par M^{me} Françoise Kerver. Une représentation sur le thème « Je t'aime, moi non plus » (avec des extraits de Shakespeare, Musset, Hugo, Claudel, Courteline, Vian...) a réuni un public nombreux le 17 juin 2015 dans la crypte de la Madeleine (voir l'annexe 8.8).

Les étudiants ont participé aux Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015 en expliquant à un public intéressé la paléographie et l'archivistique, deux des disciplines enseignées à l'École. L'établissement avait exceptionnellement ouvert sa bibliothèque, en plus des espaces qu'elle présente habituellement en Sorbonne : bureau du directeur, grande salle de cours et sa peinture murale. Le record a été battu cette année, avec près de douze mille visiteurs au palais académique de la Sorbonne.

Les étudiants de l'École ont participé en 2015 à trois appels à projet de la vie étudiante de la Comue PSL Research University Paris dont les résultats seront divulgués en 2016 :

- PSL Paris Fencing Tournament, organisation de la seconde édition du tournoi d'escrime inter-établissements, en partenariat avec l'ÉNS ;
- traité du ciel-enquête, exposition et micro-édition, réalisation d'un traité du ciel, livre d'artiste, encyclopédie fictive sur le thème des événements stellaires, et d'une exposition attenante, en partenariat avec l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris ;
- journées thématiques « Découvrir l'Antiquité », qui proposent à des collégiens et à des lycéens d'aborder la culture antique dans ses domaines les plus variés (philosophie, littérature, histoire, archéologie ou science), en partenariat avec l'ÉNS, les Beaux-Arts, l'ÉPHÉ, etc.

2.7. LA FORMATION CONTINUE

L'École, à travers son service formation continue et l'URFIST de Paris, a accueilli en 2015 2 893 personnes. Elle a organisé 200 actions, qu'il s'agisse de séminaires ou de formations inscrites au catalogue, à la demande ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), permettant aux candidats d'obtenir le diplôme du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Le montant total des recettes de la formation continue s'élève à 169 850 euros (soit une augmentation de 34 %). Le catalogue des offres de formation est rappelé en annexe 8.2.7.

2.7.1. LES ACTIVITÉS DE FORMATION DE L'URFIST

Confirmant le sursaut observé en 2014, l'activité de formation de l'URFIST (formations professionnelles, enseignements dans les cursus, actions diverses) s'est accrue en 2015, avec 173 actions (164 en 2014 et 155 en 2013) pour 2 631 personnes (2 262 en 2014 et 2 276 en 2013) et ce, en dépit de la saturation des moyens de l'unité, tant humains que logistiques. Le nombre d'heures de formation en 2015 a été de 848, contre 918 heures en 2014 et 817 heures en 2013.

La répartition des publics retrouve les chiffres de 2013, après la poussée en direction des doctorants observée en 2014. En 2015, les doctorants constituent le public majoritaire, soit 40,8 % (52,9 % en 2014 et 40,3 % en 2013), suivis par les professionnels de l'information, avec 35 % en 2015 (30,4 % en 2014 et 41,25 % en 2013). Enfin, le pourcentage d'enseignants-chercheurs (8,9 % du public déclaré, contre 5,5 % en 2014 et 7,2 % en 2013) est certainement minimisé dans la mesure où l'on ignore parfois le profil exact des personnes présentes lors des conférences et présentations assurées pour des organismes de recherche.

Concernant les thématiques, on notera le développement pris par les interventions/formations sur la bibliométrie, et sa déclinaison sous son volet sciences humaines et sociales, et les réseaux sociaux académiques. Ces deux thèmes font l'objet de nombreuses demandes sur l'ensemble du territoire national (universités, services commun de la documentation, organismes de recherche, journées d'études et colloques...).

Enfin, n'oublions pas que ces activités en présentiel sont complétées par la production de documents pédagogiques (supports de formation, tutoriels) accessibles librement en ligne, comme l'illustre le projet Brevets Innovation retenu par PSL Research University Paris pour 2016. L'acquisition de matériel de visioconférence sur 2015-2016, grâce à une subvention exceptionnelle du ministère, doit également permettre de réfléchir à de nouvelles modalités pédagogiques.

2.7.2. LES ACTIVITÉS DU SERVICE FORMATION CONTINUE DE L'ÉCOLE

En constante évolution, la formation continue de l'École nationale des chartes est soucieuse d'accroître sa dynamique autour des domaines de spécialités de l'École. Chaque année, elle s'ouvre à un public plus large de professionnels désireux d'approfondir leurs connaissances et d'élargir leurs compétences, mais aussi d'auditeurs passionnés souhaitant se doter de compétences supplémentaires. En 2015, vingt-sept formations ont été organisées, dont seize formations inscrites au catalogue (voir le catalogue en annexe 8.2.7.), quatre formations sur mesure et sept séminaires.

Les formations inscrites au catalogue

Les formations qui ont rencontré du succès précédemment ont été reconduites en 2015. Parmi les seize formations proposées, nous pouvons remarquer l'accent sur le numérique, à travers quatre nouvelles formations : « La gestion de projet en méthode agile dans le cadre des marchés publics », « L'initiation au web sémantique », « L'interopérabilité des données culturelles dans les institutions patrimoniales », « L'introduction à OAI-PMH : maîtriser l'échange des données institutionnelles ».

Les formations sur mesure

Le succès de la formation « Les actualités de l'archivage électronique » a permis de la reconduire cette année encore pour la collectivité territoriale de Corse.

Le partenariat avec le Centre de recherche du château de Versailles se poursuit cette année avec l'accueil d'une stagiaire en formation continue dans le master 2 « Technologies numériques appliquées à l'histoire » et avec de nouveaux projets de partenariat scientifique et pédagogique.

Comme chaque année, la formation portant sur les recherches en archives pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a rencontré un franc succès.

Les séminaires

Les cycles de séminaires ouverts à tous les publics ont été reconduits dans leur ensemble afin de répondre à la demande croissante. Le contenu des séminaires sur la généalogie et la décoration du livre médiéval a été développé et proposé en deux niveaux : initiation et approfondissement. Un niveau intermédiaire a également été proposé pour le séminaire de paléographie.

Les formations visant l'obtention d'un diplôme

En 2014, la formation visant l'obtention du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » a été inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui a permis à quelques candidats de s'inscrire au titre de la formation continue. Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2015, du compte personnel de formation (CPF), la formation continue de l'École prévoit d'inscrire l'ensemble de ses formations au RNCP afin de permettre à chaque salarié d'évoluer et de sécuriser son parcours professionnel en obtenant une qualification supplémentaire.

Pour la deuxième année consécutive, la validation des acquis de l'expérience (VAE) a permis à huit candidats de présenter leurs parcours et travaux professionnels dans le but d'obtenir le diplôme du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Après délibération, deux candidats ont obtenu une validation totale du diplôme et quatre ont obtenu une validation partielle.

Le nombre d'inscrits en formation continue en 2015 est de 262. Parmi ces inscrits, 74 % sont issus de la fonction publique, mais le nombre de personnes provenant du secteur privé reste en constante progression (26 %). Le milieu des bibliothèques reste le plus représenté, suivi par celui des archives et des musées.

Le montant total des recettes pour l'année 2015 s'élève à 169 850 euros. Les recettes proviennent à 69 % des formations inscrites au catalogue, à 25 % des formations sur mesure, des inscriptions en master au titre de la formation continue et de la VAE, à 6 % des séminaires. La part des inscriptions à la VAE représente cette année une augmentation de 60 %.

Les nouveaux objectifs

Au 1^{er} octobre 2015, M^{me} Egle Barone-Visigalli a pris ses fonctions de chef de service de la formation continue. De nouveaux objectifs et projets sont mis en place, permettant ainsi l'ouverture et l'élargissement du champ d'action du service. Une nouvelle programmation pédagogique a été élaborée, divisée en parcours conformes aux prescriptions ministérielles pour les formations continues universitaires (FCU). Parmi les nouveaux projets, on peut citer un partenariat (organisation de formation et de conférences publiques) avec le département des Hautes-Alpes, une formation *ad hoc* pour l'Association de la synagogue de la rue Pavée, une formation *ad hoc* pour la collectivité unique de Guyane, un cycle de dîners-conférences dans des lieux prestigieux tels que le musée de la Chasse et de la Nature et l'Aquarium tropical de la porte Dorée, et l'organisation de *summer schools*.



3. LES RELATIONS INTERNATIONALES

3.1. LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

3.1.1. LES SÉJOURS D'ÉTUDES

L'École compte en 2015 une quinzaine de partenariats Erasmus répartis en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, République tchèque et Royaume-Uni. Deux élèves archivistes paléographes sont parties en séjour d'études Erasmus à l'automne 2015 durant quatre mois en Hongrie, à l'université Szeged, et au Royaume-Uni, à l'université d'Édimbourg. Par ailleurs, une étudiante du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » a de son côté bénéficié du programme Erasmus + lors de son stage obligatoire de deuxième année au Consejo Superior de Investigaciones Científicas. Deux étudiants de la Georg-August-Universität Göttingen ont été accueillis à l'École grâce à Erasmus +. Enfin, suite au séjour en 2015 d'une doctorante de l'université de Brasília, un projet de partenariat dans le domaine des archives a été initié.

3.1.2. LES STAGES PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER

Les élèves archivistes paléographes de troisième année ont réalisé un stage obligatoire d'un mois dans une institution patrimoniale étrangère. Vingt et un stages ont ainsi été organisés en janvier 2015 dans des bibliothèques, services d'archives et musées étrangers, pour la plupart en Europe. Ces stages sont soumis à une évaluation critique aussi bien par l'établissement d'accueil que par l'élève (voir la liste des institutions d'accueil à l'étranger en annexe 8.3.).

3.1.3. LA COOPÉRATION AVEC LA HISTORIC NEW ORLEANS COLLECTION

L'accord de coopération avec la Historic New Orleans Collection (HNOC), conclu en 2008, vise à mettre en valeur ses collections relatives à la fondation de la Louisiane. En 2015, un élève archiviste paléographe a réalisé un stage d'un mois au Louisiana State Museum, où il a notamment transcrit des documents français du Conseil supérieur de la province de la Louisiane (1714-1769). Une étudiante du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » a de son côté conçu et réalisé une base de données en ligne servant de catalogue pour les registres du régime foncier de la Louisiane à l'occasion d'un stage de trois mois.

3.1.4. LA COOPÉRATION AVEC LA NEWBERRY LIBRARY OF CHICAGO

Le programme d'échange entre l'École et la Newberry Library, initié en 1984, s'est poursuivi en 2015. Un doctorant est parti à Chicago pendant un mois afin d'y consulter des manuscrits dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur les *Pouvoirs des « bureaux », correspondances et reconfigurations de la société politique : le département de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (vers 1560-1610)*.

3.1.5. LA COOPÉRATION AVEC L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'accord de coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (ÉBSI) de l'université de Montréal signé en 2011 permet aux étudiants diplômés des deux établissements d'obtenir en un an au lieu de deux le diplôme du partenaire étranger. Deux étudiantes du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » ont été sélectionnées afin de partir à l'université de Montréal en 2015 grâce à ce programme.

3.1.6. LA COOPÉRATION AVEC LA RUSSIE

Initiée en 2002 pour la partie archives et en 2003 pour la partie bibliothèque, la coopération scientifique en Russie s'est poursuivie en 2015. L'accord relatif au double diplôme avec l'Institut d'histoire et des archives de l'université d'État des sciences humaines de Russie a ainsi été renouvelé et une étudiante russe a été accueillie dans ce cadre. Deux autres étudiants russes ont réalisé un stage d'observation d'un mois à la mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication et au musée Picasso.

3.1.7. LA COOPÉRATION AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE EN ALLEMAGNE À FRANCFORT

Une convention de coopération a été signée en 2015 avec l'Institut français d'histoire en Allemagne à Francfort-sur-le-Main afin de renforcer la place de l'Allemagne dans les champs de recherche, d'étude et de stage des élèves et des enseignants de l'École.

3.1.8. L'ACCUEIL D'ÉLÈVES ÉTRANGERS À L'ÉCOLE

En 2015, l'École compte dans ses effectifs trois élèves à titre étranger : une Italienne, une Roumaine et une Brésilienne, reçue au concours de la sélection internationale. Cinq étudiants étrangers sont par ailleurs inscrits en master : une Russe, une Américaine, deux Espagnoles, un Italien. Enfin, sept doctorants étrangers sont inscrits en thèse : un Belge, un Canadien, un Croate, un Italien, une Japonaise, une Russe et un Yéménite. Trois thèses en cotutelle se poursuivent en 2015 avec les universités suivantes : l'université libre de Bruxelles, l'université de Montréal et l'université d'Udine.

3.2. LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES ENSEIGNANTS

3.2.1. LES MISSIONS EN EUROPE

En Allemagne, Marc Smith s'est rendu à Berlin au titre du Comité international de paléographie latine et à Wolfenbüttel pour un colloque.

En Belgique, Frédéric Duval a effectué une mission de description de manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique. Il a par ailleurs pris part à un jury de thèse à la Katholieke universiteit Leuven et est intervenu dans le séminaire « Pratiques médiévales de l'écrit » à l'université de Namur et à la journée d'études doctorales à l'université catholique de Louvain.

Jean-Michel Leniaud a participé à un voyage d'études sur les bibliothèques en Hongrie et ainsi qu'à une journée d'études à Alba Iulia, en Roumanie.

En Italie, Pascale Bourgain et Marc Smith ont dispensé des cours à Rome dans le cadre de la Fédération internationale des instituts d'études médiévales, grâce au programme Erasmus +. Marc Smith a également participé au bureau du Comité international de paléographie latine. Olivier Guyotjeannin s'est rendu au XIV^e congrès de la Commission internationale diplomatique

ainsi qu'à son bureau et à son assemblée générale, dont il a été réélu président. Christine Nougaret est intervenue lors de la conférence de recherche trilatérale « Villa Vigoni : les écrits à la première personne en Europe de la fin du xv^e siècle au xix^e siècle. Une enquête au prisme de la recherche allemande, française et italienne ». Olivier Poncet a contribué à l'organisation du XIV^e congrès de la Commission internationale de diplomatique, « I documenti del commercio e dei mercanti tra Medioevo ed età moderna ». Nathan Schlanger s'est enfin déplacé à Florence, à l'Institut universitaire européen, en vue d'une table ronde sur l'histoire de l'archéologie.

Au Royaume-Uni, Frédéric Duval a effectué une mission pour la description de manuscrits à la British Library et Marc Smith s'est rendu à une journée d'études au King's College de Londres.

En Suède, Nathan Schlanger a participé au conseil scientifique de l'école doctorale d'archéologie de l'université Linné de Kalmar.

En Suisse, Christine Nougaret a enseigné dans le master d'études avancées en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information à l'université de Berne. Nathan Schlanger a de son côté participé au colloque international « André Leroi-Gourhan au Japon » à Genève.

3.2.2. LES ACTIONS HORS EUROPE

En Afrique du Sud, Nathan Schlanger a participé à des conférences sur l'archéologie et l'étude de l'art rupestre à Johannesburg.

Au Canada, l'année 2015 a été marquée par le déplacement à Winnipeg de Christine Nougaret et de l'étudiante Julie Tissier en tant qu'intervenante au colloque sur les mobilités.

En Arabie Saoudite, Jean-Michel Leniaud a participé au colloque international sur le rôle des universités dans le dialogue des civilisations, organisé par l'université Al Imam de Riyad.

Aux États-Unis, Marc Smith s'est rendu à Chicago pour la réunion annuelle organisée à la Newberry Library par la Fondation Mellon, « Vernacular Paleography ». Il a également pris part à un séminaire à l'université Columbia sur le thème « Making and Knowing ».

3.3. LES PROFESSEURS INVITÉS

Chaque année, l'École invite des professeurs étrangers à enseigner pendant un mois. Ceux-ci sont tenus de donner deux cours, une conférence publique et une intervention en séminaire doctoral lors de leur séjour. En 2015, trois professeurs étrangers ont été ainsi invités à enseigner pendant un mois :

- Andrea de Pasquale, directeur de la bibliothèque centrale de Rome ;
- Danièle Tosato-Rigo, professeur d'histoire moderne à l'université de Lausanne ;
- Alain Corbellari, professeur de littérature française médiévale à l'université de Lausanne et de Neuchâtel.



4. LA RECHERCHE

4.1. LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

4.1.1. AU CENTRE JEAN-MABILLON, ÉQUIPE D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE

Les chercheurs du centre Jean-Mabillon, équipe d'accueil de l'École, animent plusieurs programmes de recherche. Dans le cadre de l'Equipex Biblissima, trois projets ont pu être développés :

- base « Esprit des livres » (manuscrits présents dans les catalogues de vente, XVIII^e-XIX^e siècle) : 88 catalogues (sur 237) qui contiennent des manuscrits ont été traités et la base a été refondue ;
- traductions gallo-romanes du *Corpus juris civilis* dans la base « Miroir des classiques » : l'édition est presque achevée (68 manuscrits sur 72) ;
- édition électronique du catalogue de la bibliothèque de Mazarin (1661-1662) : en 2015, l'intégralité de la source principale a été encodée et une réflexion a été engagée sur la gestion des notices d'autorité ; en 2016, des collations seront faites avec d'autres sources et des recherches sur la topographie des livres seront engagées.

Dans le cadre des éditions électroniques, le centre Jean-Mabillon a conduit les projets suivants :

- cartulaire Saint-Denis : le chapitre Ully, encodé fin 2014, sera mis en ligne en 2016 ; de nouvelles vacations permettront d'encoder une nouvelle tranche d'actes (chapitres de Moyvillers et L'Aulne) ;
- correspondance du chancelier Antoine Du Bourg (1535-1538) : en 2015, contrôle d'une nouvelle partie du corpus (ca 120 lettres, soit 10 % environ du corpus total) en vue d'une mise en ligne de ce supplément courant 2016 ;
- testaments des poilus (1914-1922) conservés au Minutier central des notaires de Paris : 140 heures de vacations ont permis la saisie et l'encodage de 123 testaments ; un projet a été déposé à l'Agence nationale de la recherche pour prolonger l'édition en 2016.

4.1.2. LES PROGRAMMES DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA COMUE PSL RESEARCH UNIVERSITY PARIS

À l'occasion de son association à la Comue PSL Research University Paris en 2015, l'École s'est engagée dans plusieurs projets de recherche en partenariat avec d'autres établissements. Elle participe ainsi au programme de recherche LAKME (Linguistically Annotated Corpora Using Machine Learning Techniques), porté par l'ÉNS et associant l'ÉPHÉ, en vue de développer des méthodes d'annotation de corpus de textes en hébreu, en ancien français et dans les langues ouraliennes. Elle a obtenu le financement d'un contrat de recherche de six mois (18 000 euros) pour les textes en français. Par ailleurs, elle est partie prenante de trois autres projets, déposés en décembre 2015 :

- projet « Aldus », avec l'ÉNS et l'ÉPHÉ, autour du développement de modèles d'éditions savantes numériques en TEI ;

- projet « Documenter, archiver et mettre à disposition les données d'enquête en sciences sociales », avec l'ÉNS et l'université Paris-Dauphine, dédié à une histoire des enquêtes en sciences sociales en France au xx^e siècle et aux enjeux posés par le numérique dans la constitution et la diffusion des données nominatives au début du xxi^e siècle ;
- projet « Archives impériales éthiopiennes », avec l'ÉHÉSS et l'INA en vue de la conservation et de la numérisation des archives conservées au palais national d'Éthiopie.

4.1.3. AUTRES PROGRAMMES DE RECHERCHE

L'École poursuit son engagement auprès du projet Mémoloi, programme de recherche consacré à l'étude de la genèse des « grandes lois » qui ont marqué le droit du patrimoine culturel en France. Elle a recruté un ingénieur d'études chargé de développer le volet numérique du projet.

L'École a conclu une convention avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture. L'objectif est d'approfondir les recherches sur la personnalité, les travaux et l'action d'André Chastel, par la réalisation d'une campagne d'archives orales. Une série d'entretiens a été programmée cette année.

4.1.4. Au CTHS

Le programme annuel n'est pas parvenu.

4.2. LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

4.2.1. AU CENTRE JEAN-MABILLON

Le centre Jean-Mabillon a soutenu diverses manifestations scientifiques :

- 23 janvier 2015 : conférence-débat dans le cycle « Nouvelles sources, nouvelle histoire ? » sur « Projets Biblissima : histoires de textes, de manuscrits, de bibliothèques (xiii^e-xviii^e siècle) » ;
- 10 mars 2015 : journée des doctorants de l'École des chartes, sur le thème de « La matérialité de l'échange dans les réseaux de correspondance (périodes moderne et contemporaine) », en collaboration avec l'école doctorale « Pratique et théorie du sens » (université Paris 8 Vincennes) et avec le soutien du Campus Condorcet. Le volume des actes paraîtra cette année aux Presses universitaires de Vincennes ;
- 10-12 juin 2015 : colloque international, « Les mazarinades aujourd'hui », avec la bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque nationale de France, le CRHQ de l'université de Caen et le CEREC de l'université Bordeaux 3 Montaigne, avec le soutien du LabEx Patrima ;
- 10-12 septembre 2015 : congrès international de diplomatique à Rome, sur « Les documents du commerce et des marchands », avec l'université de Rome-La Sapienza, l'École française de Rome et le Lamop, avec le soutien du LabEx Hastec ;
- 18-20 septembre 2015, colloque international, « Les introductions linguistiques », avec l'ÉPHÉ, le laboratoire Saprat-ÉPHÉ et l'ÉNS de Lyon, avec le soutien du LabEx Hastec ;
- 25 septembre 2015 : journée d'études sur Paul Viollet, avec Sciences Po Paris et la bibliothèque Cujas ;

- 15-17 octobre 2015 : colloque international sur « Les représentations du livre aux époques othoniennes et carolingiennes », avec le laboratoire HICSA-université de Paris Panthéon-Sorbonne Paris 1, le centre Roland-Mousnier-université de Paris Sorbonne Paris 4, l'IUF ;
- 18-20 novembre 2015 : Avignon, dernière rencontre atelier écritures grises, avec l'École française de Rome et le laboratoire Saprat-ÉPHÉ.

4.2.2. AUTRES PROJETS SOUTENUS PAR L'ÉCOLE

L'École a accueilli plus de trente manifestations scientifiques organisées par des organismes de recherche et des établissements culturels variés, montrant la diversité de ses champs de recherche (voir l'annexe 8.3.).

Elle a reçu notamment le colloque « De Farinelli à Bowie. L'invention de la célébrité en musique (XVIII^e-XXI^e siècle) : dispositifs, figures, œuvres » les 26, 27 et 28 novembre. Cette journée d'étude, organisée par l'unité mixte de recherche THALIM (Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité) et l'Iremus (Institut de recherche en musicologie), se proposait de s'interroger sur le processus de construction de la célébrité en musique.

Les 10 et 11 décembre, l'École a organisé, sous la direction de Dominique de Courcelles et en partenariat avec le CNRS et l'ÉNS, un colloque sur « La raison du merveilleux : textes et images ».

L'École s'est également attachée à soutenir des actions hors les murs. Dans le cadre de la IX^e rencontre de la *Gallia Pontificia*, elle a participé à la préparation de la table ronde « Les Églises du royaume de Bourgogne et la Curie », organisée à l'Institut historique allemand le 29 mai.

Le 17 décembre s'est tenue, à la Bibliothèque nationale de France, une demi-journée d'étude autour des objets dans les bibliothèques, dans le cadre des Ateliers du livre : « Quand la bibliothèque devient musée : les objets en bibliothèque ». MM. Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École, Yves Alix, directeur de l'ÉNSSIB, et Denis Bruckmann, directeur des collections de la Bibliothèque nationale de France, ont ouvert le débat. Christine Bénévent, professeur de l'École, est intervenue sur « Une bibliothèque [...] c'est aussi le royaume du hasard (A. Manguel) ».

4.2.3. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'URFIST

En 2015, les activités de recherche de l'URFIST se sont réparties sur trois axes : les publications, les communications et l'organisation de deux journées d'étude.

Les publications

Six articles dans des revues nationales et internationales (contre quatre publications en 2014), autour de questions touchant au web social, à la bibliométrie ou encore aux compétences informationnelles, ont été publiés :

- C. Boudry, « Web 2.0 applications in medicine : trends and topics in the literature », *Medicine* 20, 2015, 4(1), e2 ;
- C. Boudry, E. Denion, B. Mortemousque et F. Mouriaux, « Trends and topics in eye disease research in PubMed from 2010 to 2014 », accepté pour publication dans *PeerJ* ;
- C. Boudry et F. Mouriaux, « Eye neoplasms research : a bibliometric analysis from 1966 to 2012 », *European Journal of Ophthalmology*, 2015, 25, p. 357-365 ;

- J. Boustany et A. Mahé, « Copyright literacy of doctoral students in France », *Proceedings of the 3rd European Conference on Information Literacy (ECIL 2015)*, Tallin (Estonie), 19-22 octobre 2015, in *Communications in Computer and Information Science*, vol. 552, à paraître ;
- M. Durand-Barthez, « Remèdes potentiels à l'inadéquation des méthodes d'évaluation quantitative appliquées aux sciences humaines et sociales », *Bulletin de psychologie*, septembre-octobre 2015, t. 68 (5) 539, p. 415-419 ;
- A. Mahé et C. Prime-Claverie, « Altmetrics : nouvelles mesures de la visibilité des résultats de la recherche », *Techniques de l'ingénieur*, à paraître.

Les communications

Sept interventions (huit interventions en 2014) ont eu lieu dans des journées d'étude et des colloques nationaux ou internationaux, plus orientées sur les réseaux sociaux académiques d'une part, la bibliométrie d'autre part, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses conférences, non comptées ici :

- Aline Bouchard, « *Open access* et réseaux sociaux », 6^{es} journées de l'accès ouvert Couperin, Paris, 16 octobre 2015 ;
- Atelier « Les nouveaux modes de communication scientifique », colloque « Publication scientifique, innovation et services à la recherche », Meudon, 9 novembre 2015 ;
- Présentation suivie d'un atelier, « Réseaux sociaux de chercheurs : quels outils, quels enjeux ? », ANF Documentation mathématique 2015 organisée par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), « Les bibliothèques mathématiques de demain », Marseille, 18 novembre 2015 ;
- Atelier « Réseaux sociaux et publication scientifique : les nouvelles pratiques des chercheurs et leur impact sur la communication scientifique », Forum du GFII, Paris, 7 décembre 2015 ;
- Manuel Durand-Barthez, « Bibliométrie en SHS : questions de logique et d'éthique », colloque « Humanities in a competitive academic world », Bruxelles, 26 mai 2015 ;
- « Former à l'information. Brevets dans l'enseignement supérieur », colloque « Propriété intellectuelle et innovation », Association aéronautique et astronautique de France, Toulouse, 30 septembre 2015 ;
- « Mesurer, compter, évaluer : qui croire et pourquoi ? », journée d'étude CNRS-RENATIS-Doccitanist, Toulouse, 8 octobre 2015.

L'organisation de deux journées d'étude

La première, intitulée « Bibliothèques et pédagogie. Les nouveaux dispositifs pédagogiques sont-ils des facteurs de changement ? », poursuit la collaboration régulière entre le CFCB Médiadix et l'URFIST. Tenue à Saint-Cloud le 10 octobre 2015, elle a réuni quelque 70 personnes.

La deuxième, tenue à l'École des chartes le 19 juin 2015, fait suite à un atelier régulier de l'URFIST ayant déjà abouti à une première publication. Organisée avec le réseau RENATIS et portant sur les affiliations dans les publications scientifiques françaises, elle a réuni près de 90 personnes.

4.2.4. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DU CTHS

Le programme annuel n'est pas parvenu.



5. ACTUALITÉS DES ÉDITIONS

5.1. LES ÉDITIONS DE L'ÉCOLE

5.1.1. UNE NOUVELLE COLLECTION DE MANUELS

Afin de diffuser auprès de ses élèves et d'un public plus large les connaissances dispensées entre ses murs, l'École a lancé une nouvelle collection de manuels, rédigés par ses professeurs, traitant des disciplines qui la distinguent. Les deux premiers volumes de la collection « Magister » sont sortis en mai et juin 2015.

5.1.2. SUIVRE L'ÉVOLUTION DES TECHNIQUES D'IMPRESSION

2015 était la première année d'utilisation du marché d'impression passé conjointement avec le CTHS. Cette collaboration a permis de réduire les frais d'impression d'un tiers environ et de tester de nouvelles techniques d'édition économes en frais et en stocks : l'impression numérique chez notre prestataire principal et, pour les réimpressions, l'impression à la demande de micro-tirages.

5.1.3. LES TROIS PREMIERS OUVRAGES NUMÉRIQUES MIS EN VENTE

L'École a mis en vente ses premiers livres numériques aux formats EPUB et PDF :

- *Trois bibliothèques européennes face à Google : à l'origine de la bibliothèque numérique (1990-2010)*, par Gaëlle Béquet ;
- *Le dit de la fleur de lis*, par Guillaume de Digulleville, édité par Frédéric Duval ; *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, édité par Violaine Giacomotto-Charra et Christine Silvi ;
- *De l'autorité à la référence*, édité par Isabelle Diu et Raphaële Mouren.

Ces ouvrages sont disponibles sur les plates-formes du Comptoir des presses d'universités, Dawsonera et Ebrary.

5.1.4. UNE DISTINCTION ACADÉMIQUE

L'ouvrage *Regalis excellentia : les préambules des actes des rois de France au XIV^e siècle (1300-1380)*, par Sébastien Barret et Benoît Grévin, publié fin 2014, a reçu en février 2015 le second prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

5.1.5. UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN LÉGÈRE HAUSSE

En 2015, sept titres ont été publiés, dans quatre collections de l'École (voir l'annexe 8.4.). Ces publications ont généré un chiffre d'affaires brut (total des ventes réalisées) de 44 225 euros HT (contre 37 895 euros en 2014), avec 1 434 exemplaires vendus (1 187 en 2014). Elles ont rapporté à l'École un chiffre d'affaires net de 21 964 euros HT (20 985 euros en 2014). Les ventes directes ont généré 1 363 euros HT (3 215 euros en 2014, avec une opération de soldes).

5.2. LES ÉDITIONS DU CTHS

Le programme annuel n'est pas parvenu.



6. LA BIBLIOTHÈQUE

Toujours implantée au 19, rue de la Sorbonne, la bibliothèque de l'École a réussi à maintenir en 2015 ses activités courantes en matière de gestion des collections et de services aux lecteurs, tout en intensifiant la préparation de son déménagement, envisagé pour la fin 2016.

La première partie de l'année a ainsi été consacrée à un vaste chantier d'inventaire des collections, indispensable à la réimplantation des collections dans la future bibliothèque. En parallèle, les opérations d'équipement et de préservation des collections se sont poursuivies. L'année 2015 a ainsi vu la poursuite des restaurations d'ouvrages anciens, ainsi que l'achèvement du dépoussiérage et de l'équipement en puces RFID des collections courantes en Sorbonne.

Ces différents chantiers ont entraîné l'indisponibilité temporaire de certains pans de collections. On peut sans doute y voir l'explication de la nouvelle baisse des indicateurs de prêt, tandis que la fréquentation des lecteurs est restée stable (quoique toujours inférieure de 20 % à son niveau 2013).

Le poids des activités liées au déménagement n'a pas empêché l'aboutissement de deux projets importants pour la visibilité numérique des collections de la bibliothèque, à savoir la mise en ligne de la *Revue numismatique* sur la bibliothèque numérique Omeka et la mise en place d'un nouveau dispositif de valorisation de la documentation électronique.

En 2015, enfin, l'équipe de la bibliothèque a connu un renouvellement important, avec le recrutement en mars d'une responsable de l'informatique documentaire et l'arrivée de trois nouveaux collègues en septembre : un magasinier, un bibliothécaire assistant spécialisé chargé du traitement des monographies, une bibliothécaire assistante spécialisée chargée du traitement des périodiques.

6.1. LE CHANTIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2015, l'équipe de la bibliothèque a démarré sa collaboration avec la société Savoir Sphère, désignée pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage du déménagement de la bibliothèque. Dans ce cadre, plusieurs opérations importantes ont été menées à partir d'avril : l'inventaire et le métrage de l'ensemble des collections, le calcul du métrage disponible sur les rayonnages de la future bibliothèque, l'estimation de la valeur des collections, enfin le lancement de la réflexion sur la réimplantation des collections et l'organisation des transferts, préalable à la rédaction d'un marché public de déménagement.

L'inventaire, mené d'avril à juillet 2015 par les équipes de Savoir Sphère, s'est accompagné d'une intense mobilisation de l'équipe de la bibliothèque afin de retrouver les ouvrages manquants et de corriger aussi rapidement que possible les anomalies relevées dans le catalogue.

La collaboration s'est poursuivie avec la société Coekip pour le choix des aménagements mobiliers des espaces publics et professionnels de la bibliothèque. Une attention particulière a été portée aux aménagements de la Rotonde des donateurs et aux meubles sur mesure, destinés à accueillir les collections de grands folios rangés à plat et les estampes.

La directrice de la bibliothèque et la responsable du suivi du projet de déménagement sur le site Richelieu ont assisté aux réunions mensuelles du comité restreint de suivi du chantier et aux réunions portant sur la signalétique du futur site Richelieu, organisées par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC). Des réunions spécifiques ont également eu lieu avec l'INHA, la Bibliothèque nationale de France sur les espaces mutualisés (en particulier avec l'INHA), le fonctionnement du futur site et la communication autour de son inauguration.

6.2. LES COLLECTIONS ET LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

6.2.1. MONOGRAPHIES IMPRIMÉES

En 2015, la bibliothèque a acquis 1 109 volumes (1 235 en 2014). Ce chiffre comprend 183 dons ponctuels et échanges et 926 volumes acquis de façon onéreuse. Il faut ajouter à ce chiffre les 3 018 ouvrages du don Pressouyre-Stenou.

Les acquisitions onéreuses

Les volumes ont été achetés pour un prix moyen de 61 euros (en 2014, le prix moyen était de 57 euros). Les livres sont en moyenne plus chers dans le lot 2, allemand (133 euros), et moins chers dans le lot 1, français (47 euros). Les ouvrages acquis en suite (96 euros en moyenne, contre 89 euros en 2014) restent un investissement plus important que les monographies courantes (44 euros en moyenne cette année, contre 45 euros en 2014).

Les suites représentent 48 % du budget total (contre 42 % l'année dernière). Comme en 2014, elles représentent la majorité des acquisitions pour les lots 2 et 4 alors que ce sont les monographies qui constituent la majeure partie des acquisitions pour les lots 1 et 3.

Les disciplines

Comme l'année précédente, les monographies imprimées indexées sous la cote O (histoire littéraire, histoire de la culture et des idées) ont représenté la plus grande part des acquisitions onéreuses, à savoir 13 % du total des volumes acquis (contre 11 % l'année précédente) et 14 % des dépenses (contre 11 % en 2014).

Un effort important a été mené en faveur des éditions de textes (cote M), qui sont au cœur de la politique documentaire de l'établissement. En effet, les acquisitions dans ce domaine représentent 7 % des volumes acquis (contre 4 % en 2014) et 7 % des dépenses (3 % en 2014). Cette orientation fait suite à des échanges avec les professeurs de l'établissement.

L'accent a également été mis sur les achats d'ouvrages relatifs à l'historiographie. En effet, en 2015, les acquisitions de documents sous la cote E représentaient 7 % du total des volumes achetés (contre seulement 4 % en 2014).

Les achats d'ouvrages en histoire du livre (cote A) sont eux aussi en légère augmentation (+ 2 %). L'effort initié en 2014 a donc été poursuivi, de concert avec les professeurs de l'établissement. Les achats dans les cotes B (archivistique) et C (paléographie, codicologie) restent stables.

Les cotes H et IF, relatives à l'histoire de France et à l'histoire comparée, restent deux pôles importants d'acquisitions puisqu'elles représentent 15 % du total des volumes acquis et 9 % des dépenses. Associées aux cotes K (histoire du droit) et F (histoire religieuse), les acquisitions onéreuses concernant la discipline historique représentent 27 % du total des volumes achetés.

Les dons

Grâce aux dons et aux échanges avec d'autres établissements, 183 ouvrages ont été acquis en 2015 (158 volumes en don et 25 par les échanges).

Au printemps 2015, l'École a été choisie par M^{me} Katerina Stenou-Pressouyre pour accueillir la bibliothèque de son mari, Léon Pressouyre, universitaire spécialiste de l'histoire de l'art et de l'archéologie du Moyen Âge, disparu en 2009. Ce don d'une grande richesse compte 3 018 ouvrages, actuellement en cours de traitement.

Les langues des documents

La demande forte pour des ouvrages en langue étrangère est toujours suivie par la bibliothèque puisque les ouvrages en langue étrangère représentent 34 % des acquisitions. L'anglais reste la seconde langue en nombre de titres acquis, suivi de l'italien. Les ouvrages bilingues en latin, accompagnés d'une langue vivante, constituent 7 % des acquisitions. Ces chiffres concernent les dons ponctuels et les échanges.

La politique documentaire

Les acquisitions se font toujours en collaboration avec les professeurs et les lecteurs. 168 suggestions d'achat faites *via* le catalogue Koha ont été traitées (contre 228 l'année précédente). Sur les 153 suggestions acceptées, 82 % des livres ont déjà été reçus. Les suggestions ont été refusées pour les raisons suivantes : le livre était soit déjà à la bibliothèque, sous forme papier ou numérique, soit en cours d'acquisition.

L'enrichissement des bibliographies distribuées aux élèves par les professeurs, commencé en 2013, a continué. Cinq nouvelles bibliographies ont été enrichies et mises en page. Cinq autres bibliographies ont été mises à jour.

6.2.2. LES PÉRIODIQUES

La bibliothèque conserve 451 titres de périodiques vivants : 345 titres sont acquis de manière onéreuse, 106 proviennent de dons ou d'échanges grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années par le comité éditorial de la revue *Bibliothèque de l'École des chartes*.

821 fascicules ont été bulletinés cette année. Trois trains de reliure ont permis de traiter 269 volumes. L'accroissement linéaire s'élève à plus de 11 mètres linéaires pour les périodiques.

Un marché public a été mis en place pour la fourniture des périodiques imprimés et couplés papier-électronique. Les deux lots (périodiques édités en France et périodiques édités à l'étranger) ont été attribués en octobre à la société Ebsco.

6.2.3. LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

En 2015, la bibliothèque a maintenu l'ensemble de ses abonnements électroniques, soit 57 abonnements à des bases de données ou à des bouquets. Elle bénéficie en outre de l'accès à différentes bases de données *via* le programme des licences nationales dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique financée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En complément, deux abonnements à des bouquets de livres électroniques ont été souscrits à titre expérimental chez Numérique premium : « Sociologie et histoire des médias » et « Seconde Guerre mondiale — sources et témoignages ». Cinq livres électroniques au programme du concours de l'agrégation d'histoire ont été acquis à la fin de l'année pour aider les élèves dans leur préparation.

Bien que l'on ne dispose pas encore de l'ensemble des statistiques, on constate une augmentation des consultations par rapport à 2014. Celle-ci peut être attribuée à l'effort fourni en matière de formation, aussi bien auprès des lecteurs que des personnels de la bibliothèque, et de valorisation. En particulier, un programme de matérialisation des livres et périodiques électroniques a été lancé en janvier 2015. Il consiste à placer, en rayon ou sur des présentoirs, des « fantômes » pour les ressources que la bibliothèque possède uniquement en format électronique. Plus de 200 titres de périodiques ont ainsi été matérialisés, ainsi que presque 300 livres.

6.2.4. LES THÈSES DE DOCTORAT

Deux nouvelles thèses de doctorat soutenues à l'École ont été déposées à la bibliothèque en 2015, en version papier et électronique, et sont en cours de traitement dans l'application STAR de l'ABES.

6.2.5. LA GESTION MATÉRIELLE DES COLLECTIONS

La volumétrie des collections

L'accroissement global des collections en 2015 pour le site Sorbonne est de 29,35 mètres linéaires correspondant à 1 123 volumes de monographies entrées dans les collections, auxquels il faut ajouter 11 mètres linéaires de périodiques (284 volumes entrés, reliés ou non). Dans le cadre de l'opération d'inventaire menée en 2015, l'ensemble des collections de la bibliothèque ont été mesurées, atteignant un total de 3,7 kilomètres linéaires.

La sécurité des collections

L'équipement antivol RFID des collections par l'équipe de la bibliothèque s'est poursuivi en 2015 pour les acquisitions courantes et les segments de collections restant à encoder sur le site de la Sorbonne. En novembre 2015, l'ensemble des 17 935 documents de la Salle d'histoire, de la Réserve et de la Cave ont été équipés par la société Bibliotheca. En complément, l'opération d'équipement des livres anciens, menée en interne, a repris.

La conservation des collections

En 2015, dans le cadre du marché public de reliure courante, 206 volumes de périodiques en fascicules ont été reliés (lot 1). Afin d'améliorer l'état du fonds général, 317 volumes de monographies ou de collections ont également été traités (lot 2), ainsi que 25 ouvrages nécessitant des travaux spéciaux ou de renouvellement de reliures fatiguées (lot 3).

Dans le cadre de l'opération de mécénat « Sauvez nos reliures », l'École a reçu 18 033 euros : 20 livres anciens ont ainsi pu être confiés à quatre ateliers de restauration (Sabrina Lebris, l'Atelier du libraire, l'atelier Lise Thibault-La plume et l'encre, Béatrice Alcade), en majorité des folios (voir l'annexe 8.5). Une soirée a été organisée le 7 décembre 2015 en l'honneur des mécènes ; elle a d'ores et déjà permis de recueillir de nouveaux dons qui serviront à poursuivre les restaurations en 2016.

Une vingtaine d'ouvrages anciens ou du fonds général ont été consolidés et restaurés par la responsable de la conservation.

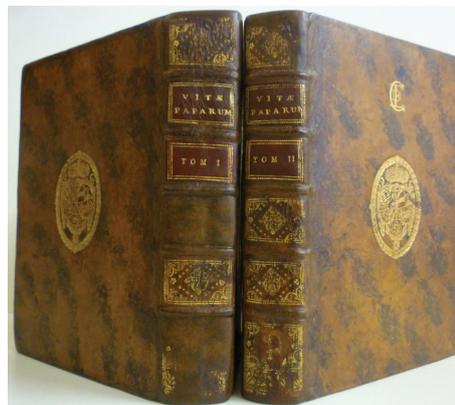
En novembre, une dernière opération de dépoussiérage des ouvrages du fonds général en Sorbonne a été confiée à l'entreprise Biblion+.

EXEMPLES D'OUVRAGES RESTAURÉS

Étienne Baluze, *Vitae paparum Avenionensium, Parisiis, apud Franciscus Muguet, 1693. 2 volumes in-quarto [4F23].*



18. Avant restauration.



19. Après restauration.

Justinien, *Institutiones Iuris Civilis D. Justiniani Imp Accuratissime Recognitae, Atque Emendatae : Cvm Omnibus Clarissimorum Jurisconsultorum annotationibus hactenus impressis His accesserunt*, Venise, L. Junta, 1560. 1 volume in-octavo [8R181].



20. Avant restauration.



21. Après restauration.

6.3. LES SERVICES AUX LECTEURS

6.3.1. L'ACCUEIL DES LECTEURS

Les horaires

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h 30 à 18 h, soit 58 h 30 par semaine. En 2015, elle a été fermée pendant une semaine en avril, un mois en août et deux semaines à Noël. Pendant les oraux du concours d'entrée, la bibliothèque est restée ouverte afin de permettre la continuité du service pour les lecteurs.

Le lectorat et la fréquentation

227 lecteurs se sont inscrits ou réinscrits à la bibliothèque en 2015 (81 élèves et étudiants de l'établissement et 146 lecteurs extérieurs). Au total, on compte 874 lecteurs inscrits à la bibliothèque, dont 297 sont actifs et ont emprunté au moins un document en 2015.

En 2015, la bibliothèque a reçu 4 130 visites (contre 4 099 en 2014). La fréquentation est donc restée relativement stable, après une diminution de 22 % en 2014 liée au déménagement des activités d'enseignement et des services administratifs pour la rue de Richelieu.

Les lecteurs extérieurs

146 lecteurs extérieurs ont utilisé les services de la bibliothèque (- 16 % par rapport à 2014). 35 demandes d'accès ont été refusées, les lecteurs étant réorientés vers d'autres services (prêt entre bibliothèques) ou établissements (Archives nationales pour la consultation des thèses des élèves, autres bibliothèques parisiennes). Les demandes d'inscription sont en baisse de 39 % par rapport à 2014.

Le public extérieur est composé à 67 % d'enseignants-chercheurs et de doctorants. 26 % sont des étudiants de masters. Les autres lecteurs sont des personnels des institutions patrimoniales ou des personnes effectuant des recherches à titre personnel. Les disciplines les mieux représentées sont l'histoire (46 %), l'histoire de l'art (14 %) et la littérature et la philologie (13 %).

Les universités parisiennes fournissent le plus important contingent de lecteurs extérieurs (45 %), les universités régionales et étrangères étant aussi bien représentées (30 %), ainsi que les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche (12 %).

6.3.2. LA CONSULTATION DES DOCUMENTS

La consultation sur place

Une enquête de consultation sur place a été réalisée du 16 novembre au 11 décembre 2015 (20 jours analysés). Elle montre que les lecteurs ont utilisé 534 volumes sans les emprunter, soit une moyenne de 27 livres par jour, chiffre en hausse par rapport à 2014 (21 livres par jour), mais toujours inférieur à celui de 2013 (36 livres par jour). L'analyse des résultats permettra de déterminer les cotes et les types de documents les plus consultés sur place.

Le prêt aux lecteurs

2 858 prêts ont été enregistrés en 2015, soit une nouvelle baisse par rapport à 2014 (3 315 prêts) et 2013 (3 736 prêts).

La communication indirecte des documents

Une partie des collections est conservée dans des lieux de stockage distants (CTLES, Bernardins, cave en Sorbonne) ou située dans les bureaux du personnel de l'établissement. Les lecteurs s'adressent aux magasiniers pour obtenir les documents.

À l'image de la baisse des prêts constatée pour l'année 2015, le nombre de prêts pour les documents en communication indirecte (837) a subi une baisse de 12,7 % par rapport à 2014, où il s'élevait à 959.

Un nouveau service de navette a vu le jour entre la rue de la Sorbonne et la rue de Richelieu, consécutif au déménagement de l'École. Des sélections d'ouvrages ont ainsi été acheminées vers la rue de Richelieu pour chaque conférence, mais aussi pour venir en appui de certains cours, sur demande des enseignants ou des intervenants pédagogiques.

Le prêt entre bibliothèques (PEB)

On note en 2015 une légère baisse du nombre des demandes satisfaites pour le PEB fournisseur et une stabilité du PEB demandeur :

- 181 documents fournis (monographies et photocopies) sur 258 demandes ;
- 33 documents reçus pour 38 demandes.

Dans le cadre d'une expérimentation, le PEB a été temporairement rétabli entre les établissements de l'enseignement supérieur en Île-de-France, du 15 septembre au 15 décembre 2015. Le service étant accessible uniquement à partir de la première année de doctorat, seules quatre demandes ont été traitées par la bibliothèque (PEB demandeur).

6.3.3. L'INFORMATION, LA FORMATION ET LA COMMUNICATION

La formation des lecteurs

Comme chaque année, les nouveaux élèves archivistes paléographes et étudiants ont pu bénéficier d'une présentation des ressources de la bibliothèque dans le cadre de la semaine de pré-rentrée.

L'équipe de la bibliothèque a en outre assuré deux formations, à l'utilisation du catalogue et aux ressources électroniques, dans le cadre du cours de bibliographie assuré par M^{me} Annie Charon.

Les sélections de ressources

Pour chaque cycle de conférences, la bibliothèque propose un choix d'ouvrages : ces livres sont proposés au public de la conférence et sont exposés dès le lendemain dans la bibliothèque à la disposition des lecteurs. On retrouve cette sélection sur le site Internet de l'École ainsi que dans le catalogue informatisé de la bibliothèque sous l'onglet « Listes ».

Le service du Scoop.it !, expérimenté depuis octobre 2014, a rencontré un franc succès. Il consiste en la curation de contenus numériques (actualités culturelles, administratives, professionnelles...) en vue d'aider les élèves de l'École à préparer les concours de conservateur du patrimoine et des bibliothèques, au moyen d'un outil en ligne, Scoop.it ! Onze personnels de la bibliothèque y ont contribué, sur la base du volontariat et après une formation en interne. À partir d'avril, trois « scoops » ont été publiés en moyenne par jour ouvré. Le site comptabilise douze vues par jour en moyenne. Un pic de fréquentation a été enregistré pendant la période des oraux (en octobre et novembre), avec une moyenne de vingt-deux vues par jour.

La communication externe

Les lecteurs reçoivent des mails concernant les fermetures exceptionnelles de la bibliothèque et pour toute autre information nécessitant une communication directe (accès aux ressources électroniques, etc.). Ils sont également informés par le biais de l'interface publique du catalogue et par voie d'affichage.

Au début 2015, un important travail de réécriture des contenus a été mené en vue de la refonte du site Internet de l'École. Une attention particulière a été portée à la clarté et à la visibilité des informations pratiques.

L'informatique documentaire

Le Système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB)

La bibliothèque est équipée du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha dans sa version 3.14. La mise à jour de la base catalographique se poursuit grâce à l'inventaire effectué par la société Savoir Sphère. Par ailleurs le passage à la nouvelle version 3.20 est en cours de réalisation, en lien avec le prestataire de maintenance Tamil et le centre de ressources informatiques de l'École. Une instance indépendante du logiciel a été installée afin d'assurer une migration stable de la base actuelle et de procéder aux tests des nouvelles fonctionnalités par les utilisateurs professionnels.

La bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique, qui a migré en 2013 sous Omeka, s'est enrichie de la *Revue numismatique* (1836-1957) dans le cadre du projet de numérisation de revues dans le domaine des arts financé par la Bibliothèque nationale de France. Le contrôle qualité des fichiers, commencé en 2014, a été achevé. 111 volumes (soit 52 952 vues) ont été mis en ligne et sont à présent disponibles pour les internautes *via* la bibliothèque numérique. Les métadonnées seront prochainement moissonnées par la Bibliothèque nationale de France pour permettre le référencement de la *Revue numismatique* dans la bibliothèque numérique Gallica.



65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
et
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T + 33 (0)1 55 42 75 00
[www. enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)